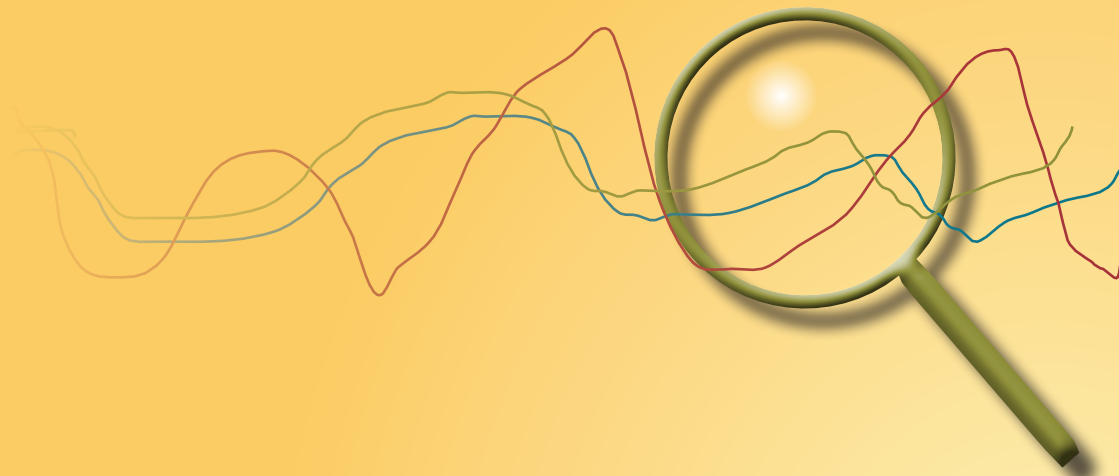


Offre d'accompagnement à l'ÉVALUATION d'une action du secteur santé et social

Auvergne-Rhône-Alpes

2017



**POLE REGIONAL
DE COMPETENCES**

Éducation et promotion de la santé

Rhône-Alpes



Pôle Régional de Compétences
en éducation et promotion
de la santé

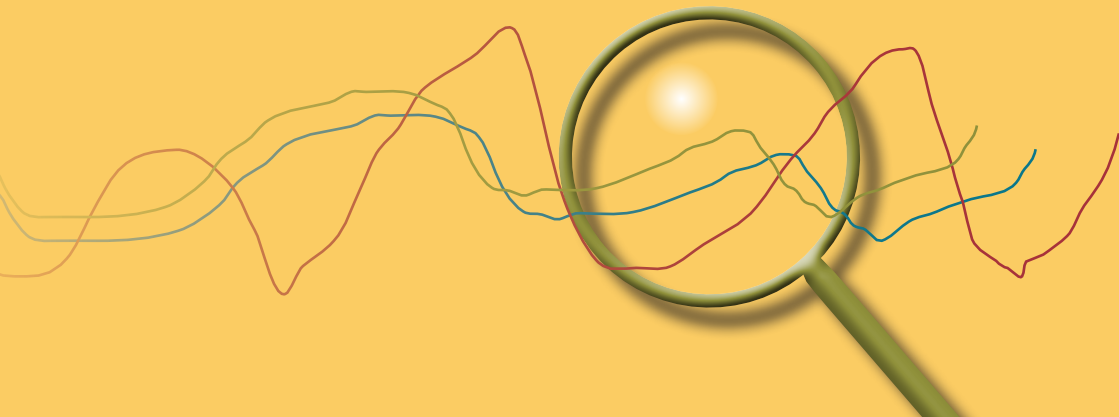
UNE ÉVALUATION EN BREF

Ce que fait le porteur de l'action :

- Constituer un comité d'évaluation.
- Organiser les réunions du comité d'évaluation.
- Décrire l'organisation de l'action à évaluer (son histoire et son cadre logique).
- Choisir une question d'évaluation posée par l'action et définir les moyens pour y répondre (critères et indicateurs).
- Remplir le livret d'évaluation (fourni par les accompagnateurs de la démarche) qui constitue la trame du rapport d'évaluation (à partir des échanges en réunion).
- Elaborer les outils d'enquête
- Collecter et analyser les données.
- Rédiger le rapport d'évaluation.

Ce que l'équipe du Pôle apporte :

- Des conseils dans le choix des personnes à inviter au comité d'évaluation.
- L'animation des réunions.
- Un apport sur ce qu'est une démarche d'évaluation et les outils à mobiliser.
- Une aide à la prise de note et à la formalisation (paper-board).
- Un appui dans toutes les étapes (définition question, critères et indicateurs / élaboration outils d'enquête/ analyse des données) lors des réunions et sur sollicitation.
- Une aide à la rédaction du rapport et à la définition des recommandations.



EN PRATIQUE

- L'accompagnement est réalisé par deux professionnels spécialisés de l'équipe ressource en évaluation du Pôle régional de compétences en éducation/promotion de la santé.
- Une première réunion de prise de contact et de présentation de la démarche aura lieu à l'Ireps en février /mars 2017.
- Les réunions suivantes auront lieu dans les locaux du porteur de l'action et se dérouleront avec les personnes du comité d'évaluation. Elles dureront entre 2h30 et 3h.
- La durée de l'accompagnement varie en fonction de la disponibilité du porteur et des possibilités ou non d'associer des personnes à cette démarche (stagiaire, ...).
- L'accompagnement est gratuit pour les porteurs de projets grâce à une prise en charge par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

CANDIDATURES ET RENSEIGNEMENTS

Pour proposer votre structure, vous devez

- Remplir **la fiche de demande** téléchargeable sur le site du Pôle www.prc-ra.org (rubrique évaluation)
- La renvoyer **avant le 9 janvier 2017** à lucie.pelosse@education-sante-ra.org

Si vous avez des questions, vous pouvez envoyer un mail ou contacter Lucie Pelosse, coordonnatrice de l'équipe, au 04 72 00 55 70.

A QUI EST DESTINÉE L'OFFRE ?

- Acteur de terrain ou "porteur de projet", vous êtes impliqué dans une **action** du domaine **santé ou social** sur un territoire de la région **Auvergne-Rhône-Alpes**.
- **Vous souhaitez l'évaluer et renforcer vos compétences en évaluation**, parce que vous vous posez des questions (sur son déroulement, sur ses effets...) mais vous ne savez pas comment vous y prendre...

L'équipe ressource en évaluation du Pôle régional de compétences en éducation/promotion de la santé propose pour l'année 2017 UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ TOUT AU LONG DE VOTRE DÉMARCHE D'ÉVALUATION (entre 6 et 12 mois) pour 4 structures de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

CE QU'IMPLIQUE UNE ÉVALUATION

- Du temps (6 à 7 réunions + rédaction + collecte et analyse des données...).
- Un minimum de ressources rédactionnelles et de connaissances en méthodologie d'enquête (en interne ou avec l'apport d'un stagiaire).
- Se situer hors d'un contexte conflictuel ou de grands changements.

**PÔLE RÉGIONAL
DE COMPÉTENCES
EN ÉDUCATION ET
PROMOTION DE LA SANTÉ
RHÔNE-ALPES**

9 quai Jean Moulin
69001 LYON
WWW.PRC-RA.ORG



Pôle Régional de Compétences
en éducation et promotion
de la santé

Avec l'appui de :



En partenariat avec le Pôle Régional de Compétences Auvergne.